



CASP2022

Activités coordonnées en matière
de sécurité des produits



Adaptateurs
de voyage



Rapport
final

Table des matières

Table des matières	2
Liste des abréviations	2
Résumé	3
Partie 1	
1. Aperçu de l'activité	4
1.1. ASM participantes	4
1.2. Champ d'application du produit et critères de test	4
1.2.1. Champ d'application du produit	4
1.2.2. Critères de test	5
2. Prélèvements et test	5
2.1. Répartition des prélèvements et circuits de prélèvements	5
2.2. Processus de test	6
3. Résultats des tests	6
3.1. Aperçu des résultats des tests et principales conclusions	6
3.2. Résultats par point	7
3.3. Résultats par type de produit	7
3.4. Conclusions sur les résultats des tests	8
4. Évaluations des risques et mesures prises	9
4.1. Résultats de l'évaluation des risques	9
4.2. Mesures correctives	9
5. Conclusions et recommandations	10
5.1. Conclusions	10
5.2. Recommandations pour les parties prenantes	10
Partie 2	
1. En quoi consiste CASP?	12
Rôles et responsabilités	
2. Plan de travail des activités spécifiques à un produit	13
3. Outils et processus des activités spécifiques à un produit	14

Liste des abréviations

ABRÉVIATION	DESCRIPTION
ASM	Autorité de surveillance du marché
ASP	Activité spécifique à un produit
CASP	Activités coordonnées en matière de sécurité des produits
CE	Commission européenne
CEI	Commission électrotechnique internationale
DBT	Directive basse tension (2014/35/UE)
DG JUST	Direction générale de la justice et des consommateurs de l'Union européenne
DSGP	Directive sur la sécurité générale des produits (2001/95/CE)
EEE	Espace économique européen
Les lignes directrices	Décision (UE) 2019/417
RAPEX	
RAG	Lignes directrices d'évaluation des risques
RAPEX	Le système d'échange rapide d'informations
UE	Union européenne

Résumé

Objectifs de l'activité

Les projets d'activités coordonnées en matière de sécurité des produits (CASP) permettent à toutes les autorités de surveillance du marché (ASM) des pays de l'Union européenne (UE)/de l'Espace économique européen (EEE) de coopérer pour renforcer la sécurité des produits mis sur le marché unique européen. Cette activité s'est concentrée sur les adaptateurs de voyage. Les produits ont été échantillonnés et testés selon des critères convenus d'un commun accord dans un laboratoire européen sélectionné par les ASM participantes.

Champ d'application du produit

Les produits visés étaient des **adaptateurs de voyage simples et universels**.

Principaux critères de test

Le plan de test comprenait une sélection de points de la norme CEI 60884-2-5:2017 Prises de courant pour usages domestiques et analogues – Partie 2-5: Exigences particulières pour les adaptateurs (contenant l'annexe AA Adaptateurs de voyage). Cette norme est utilisée conjointement avec la norme CEI 60884-1:2002, Amendement 1:2006 et Amendement 2:2013 Prises de courant pour usages domestiques et analogues – Partie 1: Règles générales.

Résultats

- 73 adaptateurs de voyage sur 58 ne respectaient pas au moins une des exigences du plan de test.
- Tous les adaptateurs de voyage se sont révélés résistants à la chaleur anormale et au feu, ce qui représente une amélioration significative par rapport aux projets CASP précédents portant sur les appareils électriques.
- Les examens de l'étiquetage des avertissements, des marquages et des instructions effectués par les ASM ont montré que 62 échantillons sur 73 ne respectaient pas les exigences énoncées dans le plan de test. Les adaptateurs de voyage sont destinés uniquement à un usage temporaire et il est important que les consommateurs disposent de toutes les informations nécessaires pour comprendre comment utiliser ces produits en toute sécurité.

Principales recommandations

Pour les consommateurs

- Achetez vos produits uniquement auprès de canaux de vente au détail dignes de confiance.
- Lisez et suivez attentivement les avertissements, les marquages et les instructions.
- Ne surchargez pas les adaptateurs.
- Vérifiez que l'alimentation secteur correspond à la tension de votre appareil.
- Les adaptateurs de voyage sont destinés uniquement à un usage temporaire.

Pour les opérateurs économiques

- Prenez des mesures pour vérifier que les produits ont été correctement testés.
- Connaissez votre fournisseur.
- Faites attention à l'exhaustivité et à l'exactitude des avertissements, des marquages et des instructions.

Pour les ASM

- Maintenez les adaptateurs de voyage sous surveillance: les appareils électriques ont été testés dans le cadre de différents projets CASP¹ et les résultats montrent qu'un grand nombre de produits n'étaient pas conformes aux exigences des plans de test définis.
- Un contrôle visuel des avertissements, des marquages et des instructions peut donner une première indication de la qualité du produit.

Conclusions

Les résultats des tests ont révélé que 79 % des échantillons testés ne respectaient pas au moins une des exigences des tests électriques et mécaniques effectués et présentaient au moins un cas de non-conformité en lien avec les avertissements, les marquages et les instructions.

La campagne de tests a détecté un large éventail de cas de non-conformité qui augmentent le risque de choc électrique, parmi lesquels: clapets de sécurité absents ou inefficaces; exposition à des fiches mâles sous tension; mise à la terre inadéquate.

Les ASM ont émis six notifications Safety Gate sur la base des résultats de cette ASP (sept notifications supplémentaires sont en attente). Parmi les principales mesures prises à l'encontre des produits qui ne respectaient pas les exigences, 12 produits ont été rappelés auprès des utilisateurs finaux, deux ont été retirés du marché et les autorités de surveillance ont imposé un arrêt des ventes pour cinq autres.

¹ Les batteries ont été testées dans le cadre du CASP 2019: <https://ec.europa.eu/safety-gate/#/screen/pages/caspBatteries>;
Les chargeurs ont été testés dans le cadre du CASP 2019: <https://ec.europa.eu/safety-gate/#/screen/pages/caspChargers>;
Les câbles ont été testés dans le cadre du CASP 2020: <https://ec.europa.eu/safety-gate/#/screen/pages/casp2020Cables>.

1. Aperçu de l'activité

1.1. ASM participantes

Au total, 10 ASM de huit États membres de l'UE ont participé à l'activité spécifique au produit (ASP) «Adaptateurs de voyage».

Tableau 1 - Liste des ASM participantes

PAYS	ASM
Allemagne	Gouvernement du district de Cologne
	Gouvernement du district de Düsseldorf
Chypre	Département des services électriques et mécaniques, ministère des transports, des communications et des travaux publics
	Service de protection des consommateurs, ministère de l'énergie, du commerce et de l'industrie
Finlande	Agence finlandaise de la sécurité et des produits chimiques (Tukes)
France	Direction générale des Douanes et Droits indirects
Irlande	Commission de la concurrence et de la protection des consommateurs
Malte	Autorité maltaise de la concurrence et de la consommation
Pologne	Office de la concurrence et de la protection des consommateurs
Suède	Office national suédois de la sécurité électrique

1.2. Champ d'application du produit et critères de test

1.2.1. Champ d'application du produit

Les ASM ont convenu de limiter le champ d'application de l'activité aux adaptateurs de voyage simples et universels. Un adaptateur de voyage simple ne couvre qu'une zone particulière et est généralement plus petit. Par définition, il se compose uniquement d'une fiche d'un système national vers une prise de courant d'un autre système national. Les adaptateurs de voyage «multiples», «complexes» ou

«universels», composés d'une ou plusieurs prises de courant pouvant être raccordées à d'autres fiches par l'intermédiaire d'un commutateur électromécanique, permettent souvent d'utiliser l'adaptateur dans plusieurs pays, voire dans tous les pays du monde. L'adaptateur de voyage universel est souvent plus encombrant que la version simple.



ADAPTATEUR DE VOYAGE SIMPLE

ADAPTATEUR DE VOYAGE UNIVERSEL

1.2.2. Critères de test

Étant donné qu'il n'existe actuellement aucune norme harmonisée couvrant spécifiquement ces produits, les ASM et l'expert technique ont convenu d'inclure dans le plan de test les exigences de la norme CEI 60884-2-5:2017 Prises de courant pour usages domestiques et analogues – Partie 2-5: Exigences particulières pour les adaptateurs (contenant l'annexe AA Adaptateurs de voyage). Cette norme est utilisée conjointement avec la norme CEI 60884-1:2002, Amendement 1:2006 et Amendement 2:2013 Prises de courant pour usages

domestiques et analogues – Partie 1: Règles générales. Les produits prélevés ont été testés par rapport à la sélection de points énumérés au *Tableau 2*.

En plus des tests de laboratoire, les ASM ont également contrôlé les avertissements, les marquages et les instructions accompagnant les produits rédigés dans leur(s) langue(s) nationale(s). Une liste de contrôle avec les principales exigences a été préparée par l'expert technique afin de fournir des orientations supplémentaires aux ASM.

Tableau 2 - Plan de test

Norme IEC 60884-2-5:2017 Prises de courant pour usages domestiques et analogues – Partie 2-5: Exigences particulières pour les adaptateurs	POINT	EXIGENCE
	6	Valeurs assignées
	7	Classification
	8	Marques et indications
	9	Vérification des dimensions
	10	Protection contre les chocs électriques
	11	Dispositions pour la mise à la terre
	14	Construction des adaptateurs
	17	Résistance d'isolement et rigidité diélectrique
	18	Fonctionnement des contacts de terre
22	Force nécessaire pour retirer la fiche	
24	Résistance mécanique	
25	Résistance à la chaleur	
28	Résistance de la matière isolante à la chaleur anormale, au feu et aux courants de cheminement (les tests de cheminement n'ont pas été effectués pour CASP2022)	

2. Prélèvements et test

2.1. Répartition des prélèvements et circuits de prélèvements

Les prélèvements ont été effectués sur la base d'une pré-sélection par chacune des ASM, en fonction des particularités de chaque marché. Au total, 73 échantillons ont été prélevés par les

ASM et envoyés au laboratoire pour y être testés. Cet exercice a été réalisé à la fois en ligne (16 %) et dans des magasins physiques (84 %).

Tableau 3 - Nombre d'échantillons prélevés par les ASM participantes

PAYS	ASM	ADAPTATEUR DE VOYAGE SIMPLE	ADAPTATEUR DE VOYAGE UNIVERSEL
Allemagne	Gouvernement du district de Cologne	1	2
	Gouvernement du district de Düsseldorf	3	2
Chypre	Service de protection des consommateurs, ministère de l'énergie, du commerce et de l'industrie	4	3
	Département des services électriques et mécaniques, ministère des transports, des communications et des travaux publics	1	7
Finlande	Agence finlandaise de la sécurité et des produits chimiques (Tukes)	3	4
France	Direction générale des Douanes et Droits indirects	2	0
Irlande	Commission de la concurrence et de la protection des consommateurs	4	6
Malte	Autorité maltaise de la concurrence et de la consommation	4	5
Pologne	Office de la concurrence et de la protection des consommateurs	8	4
Suède	Office national suédois de la sécurité électrique	7	3
TOTAL		37	36

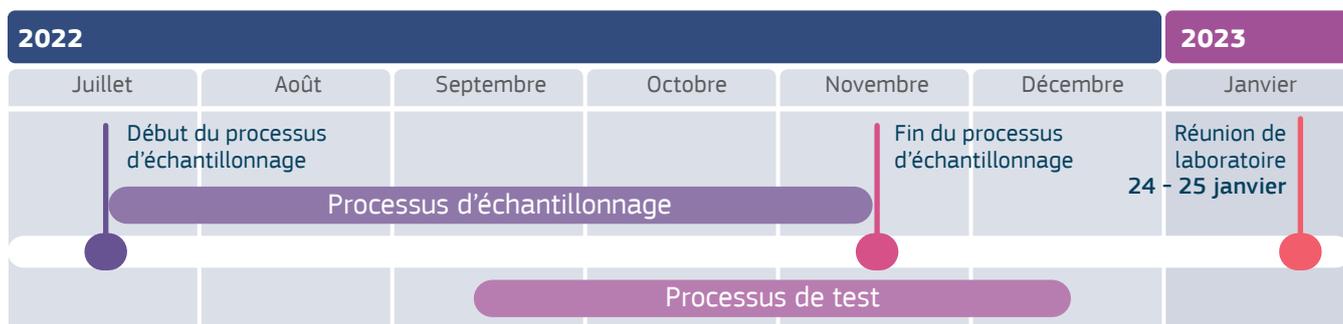
2.2. Processus de test

Le laboratoire de test pour cette activité a été sélectionné à l'issue d'une procédure d'appel d'offres lancée en mai 2022. Les spécifications de l'appel d'offres ont été envoyées à 54 laboratoires de l'UE/EEE identifiés dans le cadre de la stratégie d'engagement des laboratoires de l'équipe du projet. Chaque laboratoire a été invité à soumettre une offre comprenant les éléments mentionnés dans le document d'appel d'offres, tels que des informations détaillées sur les prix et la documentation justifiant leur certification, l'expérience pertinente des experts et des rapports de test. Quatre laboratoires ont présenté une offre dans les délais impartis. Sur la base de l'exhaustivité et de la compétitivité de leur offre, trois laboratoires ont été présélectionnés et invités à un entretien pour discuter plus

en détail de leur offre. Lors de la réunion intermédiaire, les ASM ont reçu les analyses comparatives de la qualité technique et des aspects financiers des offres présentées par les laboratoires. Les ASM ont sélectionné le laboratoire qui a obtenu le plus grand nombre de points finaux, attribués à l'aune de la qualité et de la compétitivité financière de son offre.

Après la sélection du laboratoire, les ASM avaient deux mois pour collecter les échantillons et les envoyer au laboratoire. Le processus d'échantillonnage a été étendu pour permettre aux ASM de prélever des produits supplémentaires. Le processus de test n'a rencontré aucun retard et s'est achevé le 12 décembre 2022. La réunion de laboratoire a eu lieu les 24 et 25 janvier 2023.

Figure 1 - Chronologie du processus d'échantillonnage et de test



3. Résultats des tests

3.1. Aperçu des résultats des tests et principales conclusions

Au total, 15 des 73 échantillons testés par le laboratoire respectaient toutes les exigences définies dans le plan de test final, comme le montre la *figure 2*.

La majorité des échantillons (84 %) ont été achetés dans des magasins physiques. Aucune différence majeure dans les résultats des tests n'a été constatée en fonction du canal de vente au détail: 83 % des produits prélevés en ligne et 79 % de ceux prélevés dans des magasins physiques ne respectaient pas les exigences du plan de test.

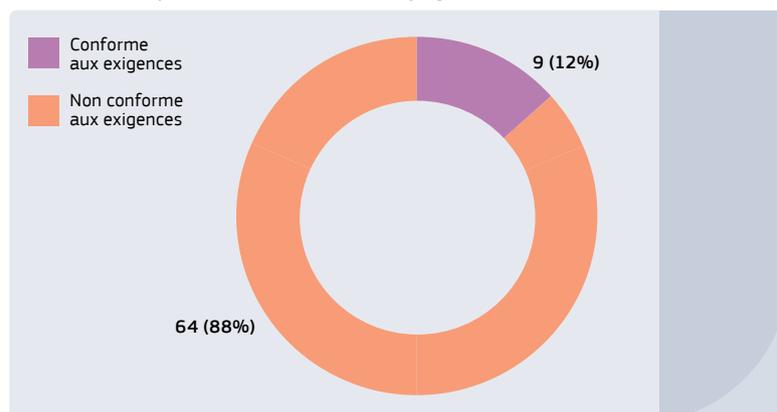
Les ASM ont effectué des contrôles sur les avertissements, les marquages et les instructions rédigés dans leur(s) langue(s) nationale(s). 62 produits testés sur 73 ne respectaient pas les exigences. Les problèmes de non-conformité les plus fréquemment rencontrés étaient les suivants: avertissements, marquages et instructions non rédigés dans la langue officielle; aucune mention du point de contact unique; absence de numéro de type, de lot ou de série ou autres marquages trompeurs.

Si l'on englobe les tests réalisés par le laboratoire et les contrôles des avertissements, des marquages et des instructions effectués par les ASM, 64 échantillons au total ne respectaient pas au moins une des exigences requises.

Figure 2 - Résultats globaux des tests (excluant avertissements, marquages et instructions) (N=73)



Figure 3 - Résultats globaux des tests (comprenant avertissements, marquages et instructions) (N=73)



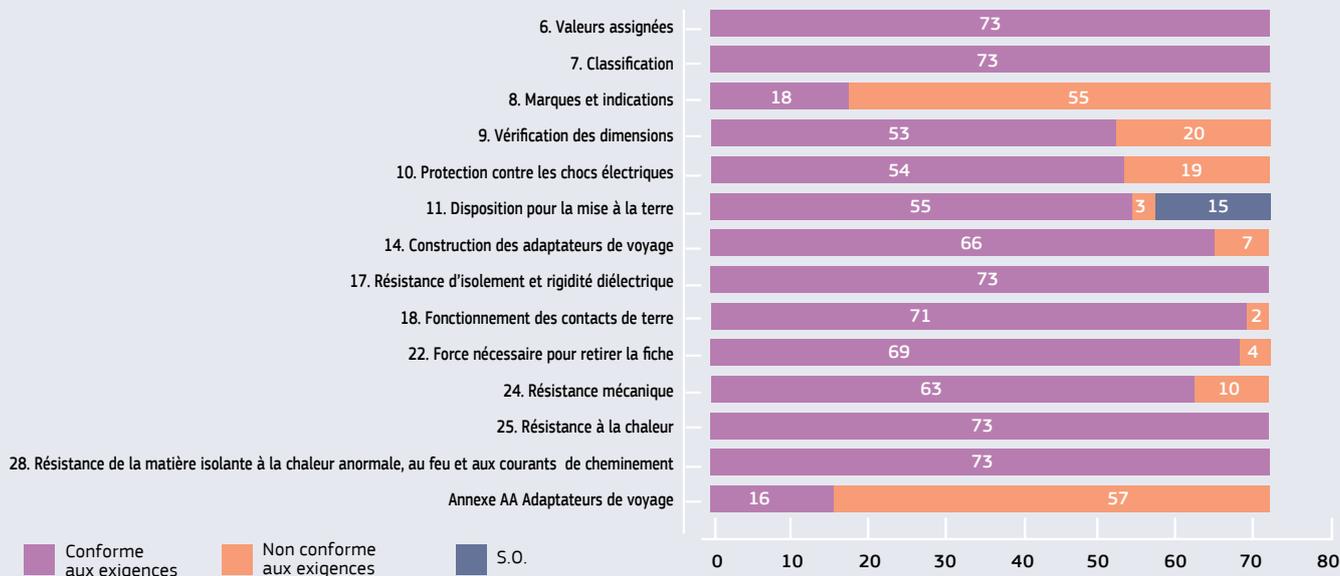
3.2. Résultats par point

Si l'on examine les résultats par point de la norme CEI 60884-2-5:2017, les points auxquels se rapporte un nombre particulièrement élevé d'échantillons non conformes aux exigences sont les points 8 (Marques et indications), 9 (Vérification des dimensions) et 10 (Protection contre les chocs électriques). Au total, 57 des 73 adaptateurs de voyage

ne respectaient pas les exigences de l'annexe AA Adaptateurs de voyage.

La figure 4 donne un aperçu plus détaillé des résultats des tests par point.

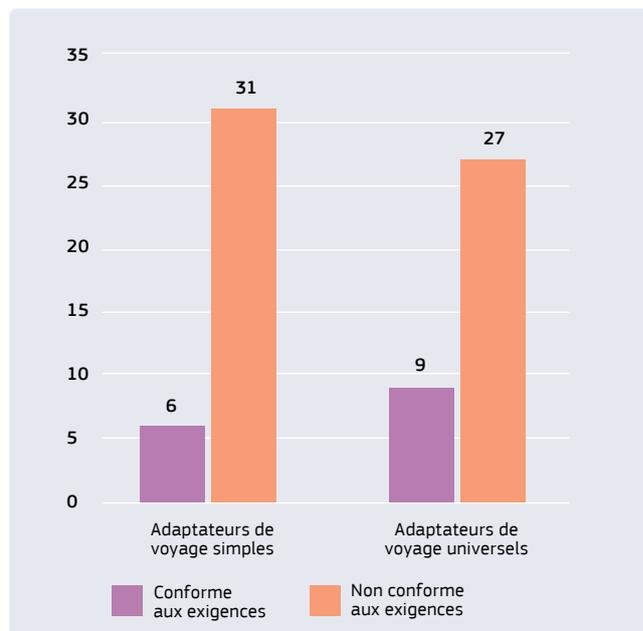
Figure 4 - Résultats des tests par point (N=73)



3.3. Résultats par type de produit

Le type de produit dont le plus grand nombre d'échantillons ne respectaient pas les exigences requises est celui des adaptateurs de voyage simples. Au total, 84 % des adaptateurs de voyage simples et 75 % des adaptateurs de voyage universels ne respectaient pas au moins une des exigences du plan de test.

Figure 5 - Résultats des tests par catégorie de produits (N=73)



3.4. Conclusions sur les résultats des tests

Tests électriques et mécaniques

Les résultats des tests ont montré que 58 des 73 échantillons testés ne respectaient pas les exigences d'au moins un point de la norme de sécurité applicable. Globalement, ce chiffre représente un taux de non-conformité élevé, et nombreux sont les problèmes de non-conformité à entraîner un risque grave pour les consommateurs. La grande majorité des échantillons qui ne respectaient pas les exigences présentaient des défauts liés à leur construction. Les problèmes les plus graves détectés sont les suivants:

- Accessibilité des fiches mâles sous tension.** L'utilisateur risque de recevoir une décharge électrique au toucher d'une fiche mâle sous tension d'un adaptateur de voyage. La fiche mâle sous tension est la partie de la fiche qui transporte le courant électrique et est généralement en métal. Lorsque l'adaptateur de voyage est branché sur une prise de courant, la fiche mâle est connectée à l'alimentation électrique. La fiche mâle doit être entièrement enfichée dans la prise femelle, de sorte que l'utilisateur ne puisse pas la toucher lorsqu'elle est utilisée. Toutefois, en cas de défaut de conception ou de construction de l'adaptateur de voyage, il se peut que les broches de la fiche mâle ne soient pas entièrement enfichées.
- Clapets de sécurité absents ou inefficaces** Cette situation se traduit par une protection insuffisante des prises mâles sous tension, de sorte que les consommateurs, en particulier les enfants, peuvent insérer des objets métalliques dans les contacts des prises, risquant ainsi de toucher des pièces sous tension et de recevoir une décharge électrique.
- Surchauffe à l'intérieur de l'adaptateur.** Sur certains produits, les contacts de prise étaient lâches, ce qui entraîne un risque de surchauffe à l'intérieur de l'adaptateur. Cette surchauffe peut faire fondre l'isolant en plastique qui l'entoure, exposant ainsi les pièces électriques sous tension qui s'y trouvent.

- Mise à la terre inadéquate.** Certains produits ne prévoyaient aucune broche de terre, alors qu'ils comportaient des types de prises mâles exclusivement destinés à des appareils exigeant une mise à la terre. La mise à la terre offre une protection supplémentaire si l'appareil branché sur l'adaptateur venait à connaître une défaillance électrique. D'autres produits semblaient prévoir une mise à la terre, mais les tests ont révélé des défauts dans les circuits de mise à la terre.

Un point positif est que les tests visant à détecter la présence de matériaux inflammables ont révélé qu'**aucune pièce en plastique des produits n'était susceptible de s'enflammer**. Cet aspect particulier constitue une amélioration significative par rapport à d'autres produits bon marché testés précédemment dans le cadre des projets CASP (tels que les câbles et les chargeurs).

Avertissements, marquages et instructions

Les ASM ont effectué des contrôles sur les avertissements, les marquages et les instructions rédigés dans leur(s) langue(s) nationale(s). Ces contrôles ont révélé que 85 % des produits ne respectaient pas les exigences requises. Les problèmes de non-conformité les plus fréquemment rencontrés étaient les suivants: avertissements, marquages et instructions non rédigés dans la langue officielle; aucune mention du point de contact unique; absence de numéro de type, de lot ou de série.

Les adaptateurs de voyage sont destinés uniquement à un usage temporaire et il est important que les consommateurs disposent de toutes les informations nécessaires pour comprendre comment utiliser ces produits en toute sécurité. Les consommateurs doivent être avertis lorsqu'un adaptateur permet de brancher au système électrique d'un autre pays un appareil conçu pour fonctionner avec une certaine tension mais ne la convertit pas. Aucun adaptateur de voyage testé n'était conçu pour convertir la tension, mais certains d'entre eux ne comportaient pas d'avertissement à cet égard.

En outre, certains produits ne donnaient aucune indication sur le fabricant ou l'importateur. Des lacunes concernant ce type d'informations rend difficile la prise de mesures par les ASM. Par exemple, si un avis de rappel est publié, les consommateurs doivent savoir exactement quel produit est concerné.



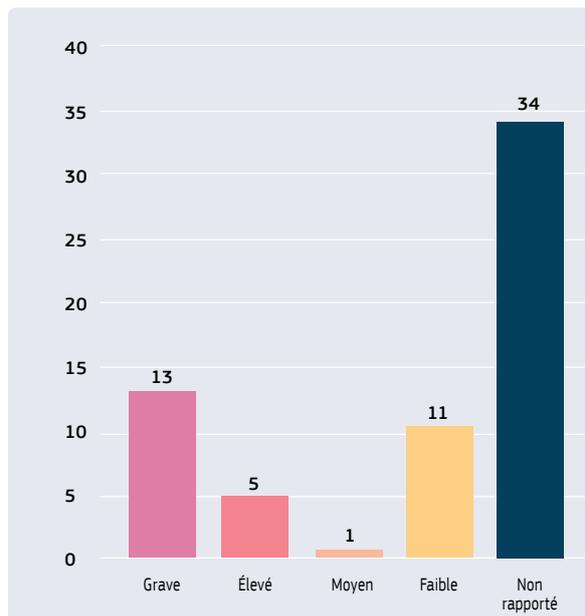
4. Évaluations des risques et mesures prises

4.1. Résultats de l'évaluation des risques

Les adaptateurs de voyage universels ne peuvent être mis sur le marché que s'ils sont conformes aux exigences de sécurité énoncées dans la directive basse tension (DBT)². Les adaptateurs simples doivent respecter les exigences de la directive sur la sécurité générale des produits (DSGP)^{3,4}. Pour évaluer si un produit présente un risque, l'approche doit être fondée sur la décision (UE) 2019/417 (les lignes directrices RAPEX⁵). Pour élaborer les évaluations des risques, les ASM ont utilisé l'outil des lignes directrices pour l'évaluation des risques (RAG⁶) géré par la Commission européenne (CE).

La *figure 6* montre les niveaux de risque (basés sur l'évaluation des risques effectuée par les ASM) des produits qui ne respectaient pas les exigences.

Figure 6 - Aperçu des niveaux de risque des produits qui ne respectaient pas les exigences (N=64)



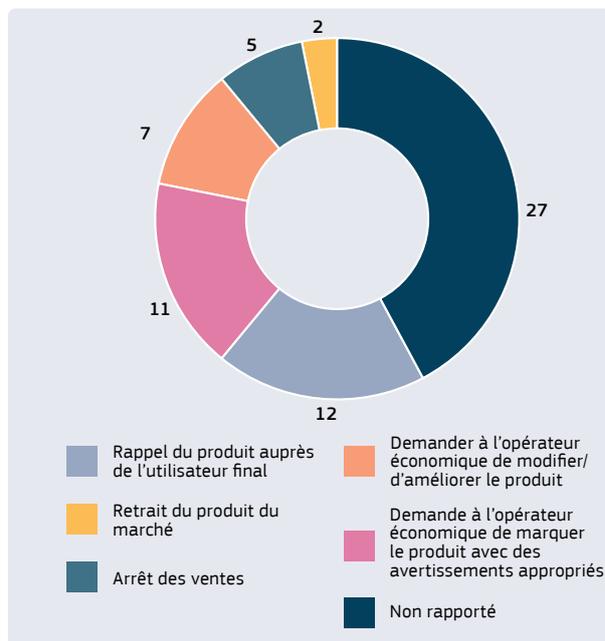
4.2. Mesures correctives

Sur la base des résultats des tests et des évaluations des risques effectuées, les ASM décident des mesures correctives à prendre concernant les produits qui ne sont pas conformes à la législation de l'UE et/ou aux normes applicables visant à empêcher l'introduction de produits dangereux sur le marché unique. La *figure 7* présente les mesures correctives prises pour les produits qui ne respectaient pas les exigences des tests.

En outre, lorsqu'un risque grave est identifié, les ASM sont légalement tenues de soumettre une notification dans le Safety Gate (conformément à l'article 12, paragraphe 1, de la directive sur la sécurité générale des produits (2001/95/CE)). Les lignes directrices RAPEX⁷ recommandent également de soumettre des notifications sur les mesures prises à l'encontre des produits présentant un risque moindre.

À la suite des actions déclenchées par la campagne de tests conjointe, au 14 avril 2023, six produits ont fait l'objet de notifications Safety Gate, et des notifications pour sept produits sont en attente.

Figure 7 - Mesures prises à l'encontre des produits ne respectant pas les exigences (N=64)



² EUR-Lex - 32014L0035 - FR - EUR-Lex (europa.eu)

³ EUR-Lex - 32001L0095 - FR - EUR-Lex (europa.eu)

⁴ Le règlement (UE) 2023/988 relatif à la sécurité générale des produits a été publié au Journal officiel le 23 mai 2023.

EUR-Lex - 32023R0988 - EN - EUR-Lex (europa.eu)

Il entre en vigueur le 12 juin 2023 et en application le 13 décembre 2024.

⁵ Commission Implementing Decision (EU) 2019/417 of 8 November... - EUR-Lex (europa.eu)

⁶ RAG ECL V10 (europa.eu)

⁷ EUR-Lex - 4390682 - FR - EUR-Lex (europa.eu)

5. Conclusions et recommandations

5.1. Conclusions

Dans l'ensemble, les résultats de l'activité ont fait état d'un taux de non-conformité élevé: 79 % des adaptateurs de voyage testés ne respectaient pas au moins une des exigences énoncées dans le plan de test.

La campagne de tests a détecté un large éventail de cas de non-conformité qui augmentent le risque de choc électrique, parmi lesquels: clapets de sécurité absents ou inefficaces; exposition à des fiches mâles sous tension; mise à la terre inadéquate.

Tous les produits testés étaient conformes aux exigences du point 28 (Résistance de la matière isolante à la chaleur anormale et au feu), car aucune pièce en plastique présente dans les produits visés n'était susceptible de s'enflammer. Il s'agit d'une évolution positive par rapport aux résultats des projets CASP précédents portant sur les appareils électriques (CASP2019 sur les chargeurs⁸ et CASP2020 sur les câbles⁹).

En outre, les contrôles effectués par les ASM ont révélé que 85 % des produits testés ne respectaient pas les exigences relatives aux avertissements, aux marquages et aux instructions rédigés dans leur(s) langue(s) nationale(s). Ceux-ci constituent une partie importante du profil de risque, car ils fournissent aux consommateurs des informations cruciales sur la manière d'utiliser les adaptateurs de voyage en toute sécurité.

Tous les échantillons qui ne respectaient pas les exigences des tests électriques et mécaniques présentaient au moins un cas de non-conformité en lien avec les avertissements, les marquages et les instructions.

Les ASM ont émis six notifications Safety Gate sur la base des résultats de cette ASP (sept notifications sont toujours en attente) et ont demandé aux opérateurs économiques de retirer les produits du marché, de les rappeler auprès des utilisateurs finaux ou d'arrêter leur vente lorsque ces produits ont été considérés comme présentant un risque grave, élevé ou moyen.



5.2. Recommandations pour les parties prenantes

Les recommandations suivantes sont fondées sur les résultats du processus de test et des discussions entre les ASM au cours du projet.

Pour les consommateurs

Achetez vos adaptateurs de voyage uniquement auprès de canaux de vente au détail dignes de confiance

Lisez et suivez attentivement les avertissements, les marquages et les instructions.

En cas d'achat en Europe, vérifiez que l'adaptateur de voyage porte le **nom et l'adresse physique d'une personne morale établie dans l'Union européenne**. En cas de problème de sécurité ou de défaut de l'adaptateur de voyage, la personne morale établie dans l'Union européenne peut être tenue pour responsable et peut être contactée pour tout soutien et toute assistance nécessaires.

Assurez-vous que l'adaptateur est **correctement branché dans le socle mural et que l'appareil est correctement branché à l'adaptateur**.

Les adaptateurs de voyage sont destinés uniquement à un usage temporaire.

Ne surchargez pas les adaptateurs et assurez-vous que **l'alimentation secteur correspond à la tension de l'appareil**.

Évitez d'utiliser des adaptateurs de voyage lorsqu'ils sont endommagés.

Pour les autorités européennes et nationales

Continuez à mettre l'accent sur les adaptateurs de voyage. Cette activité et les projets CASP précédents ont mis en lumière les nombreux cas de non-conformité pour ce type de produit. Les ASM qui participent au projet CASP sont encouragées à diffuser ses résultats afin de maximiser l'impact et la portée du projet et d'accroître la sécurité des consommateurs dans l'ensemble de l'UE/EEE.

Soyez attentif aux exigences en matière d'avertissements, de marquages et d'instructions et procédez aux contrôles initiaux.

Tous les adaptateurs de voyage doivent porter le nom et l'adresse postale d'un point de contact européen, en plus de comporter les informations de traçabilité appropriées destinées à faciliter le rappel des adaptateurs de voyage dangereux (la mention d'un site web ne convient pas comme adresse de point de contact).

Les autorités peuvent elles-mêmes contrôler la conformité à de nombreuses exigences sans l'intervention d'un laboratoire (par exemple, marquages/instructions, broches non gainées, absence clapet de sécurité, insertion unipolaire).

⁸ <https://ec.europa.eu/safety-gate/#/screen/pages/caspChargers>

⁹ <https://ec.europa.eu/safety-gate/#/screen/pages/casp2020Cables>

Pour les opérateurs économiques

Tenez-vous au fait de la législation applicable et prenez des mesures pour vérifier que les produits ont été correctement testés. Prenez toutes les précautions nécessaires pour vous assurer que les produits sont entièrement conformes aux exigences de la directive basse tension (2014/35/UE), de la directive sur la sécurité générale des produits (2001/95/UE) et des normes applicables. Tous les acteurs doivent comprendre leur rôle dans la chaîne d'approvisionnement et remplir les obligations qui leur incombent pour assurer la sécurité des produits qu'ils vendent sur le marché.

Connaissez votre fournisseur. Vérifiez et authentifiez l'identité des fournisseurs avec lesquels vous traitez.

Mesurez l'importance des avertissements, des marquages et des instructions. Les avertissements, marquages et instructions erronés présentent des risques particuliers, car l'utilisation incorrecte d'un produit électrique est susceptible d'entraîner des blessures.

Pour les organismes de normalisation

Rendez les exigences applicables aux adaptateurs de voyage plus conviviales pour les consommateurs. Rien n'oblige d'inclure une indication sur le fait qu'un adaptateur n'assure pas la mise à la terre lorsqu'un appareil de classe I y est branché. Si les exigences de construction ne permettent pas d'assurer la mise à la terre (par exemple avec les fiches BS 1363), il faudrait exiger la présence d'un avertissement approprié en ce sens.

Les normes devraient inclure une exigence de lisibilité. Les normes autorisent les marquages moulés, mais l'absence de couleurs contrastées les rend souvent difficiles à lire. En outre, étant donné qu'il s'agit de petits produits et que l'espace disponible est limité, certains textes sont écrits en très petits caractères et sont difficiles à lire.

Donnez plus de précisions quant à la couverture et aux exigences concernant le port USB et la mise à la terre dans les adaptateurs de voyage. La norme relative aux adaptateurs interdit le symbole de classe II, mais la norme EN 62368 l'exige pour les produits USB de classe II.



1. En quoi consiste CASP?

Les activités coordonnées en matière de sécurité des produits (CASP) permettent aux autorités de surveillance du marché des pays de l'Union européenne/Espace économique européen de coopérer et de renforcer la sécurité des produits placés sur le marché unique.

CASP 2022 comprend six activités spécifiques aux produits et quatre activités horizontales.

Les **activités spécifiques à un produit** testent différents types de produits qui peuvent présenter un risque pour les consommateurs. Les produits sont sélectionnés et collectés par les autorités de surveillance du marché participantes et sont examinés à l'aide d'un plan de test convenu d'un commun accord.



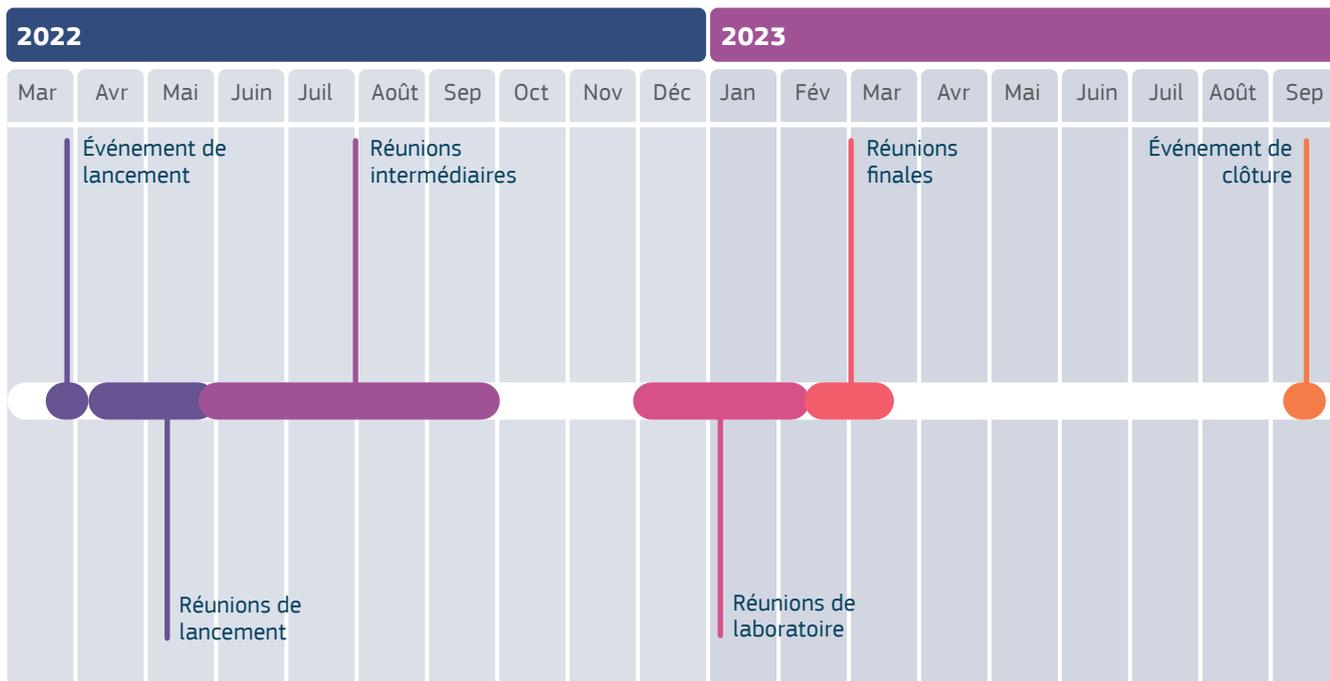
Les **activités horizontales** offrent aux autorités de surveillance du marché un forum pour échanger des idées et des bonnes pratiques. Sous la direction d'un expert technique, elles élaborent des approches, des procédures et des outils pratiques communs pour la surveillance du marché.



Rôles et responsabilités



2. Plan de travail des activités spécifiques à un produit



Communication interne continue via la plateforme Wiki Confluence

LANCEMENT	ÉCHANTILLONNAGE ET TEST	RAPPORTS	COMMUNICATIONS EXTERNES
Recherche documentaire	Processus d'appel d'offres des laboratoires	Évaluation des risques	Élaboration d'une boîte à outils de communication
Entretiens sur le champ d'application	Sélection et passation de marchés des laboratoires	Coordination des mesures adoptées par les autorités de surveillance du marché	Élaboration de messages de communication
Projet de plan de test et d'échantillonnage	Échantillonnage et transport	Rédaction des rapports finaux	Lancement d'une campagne de communication
Cartographie des laboratoires	Processus de test et rapports de test	Élimination ou retour des échantillons aux autorités de surveillance du marché	Évaluation de l'impact



3. Outils et processus des activités spécifiques à un produit

0

Processus pré-CASP

La DG JUST procède à un exercice d'établissement des priorités pour sélectionner les catégories de produits. Les six catégories de produits CASP 2022 ont été sélectionnées par les autorités de surveillance du marché participantes dans le cadre d'une consultation organisée par la DG JUST.

1

Validation des plans de test et d'échantillonnage

Les experts techniques rédigent les plans sur la base des commentaires des autorités de surveillance du marché et du budget disponible. Les projets sont présentés à la réunion de lancement, puis affinés et validés par les autorités de surveillance du marché via le Wiki.

2

Sélection du laboratoire

L'équipe du contractant cartographie les laboratoires et les contacte pour recueillir les prix et d'autres informations. Le processus d'appel d'offres est lancé après la réunion de lancement, et les offres sont évaluées. Au cours des réunions intermédiaires, les autorités de surveillance du marché participantes décident quel laboratoire sélectionner.

3

Collecte et transport des échantillons

Les autorités de surveillance du marché collectent les échantillons pertinents sur leurs marchés nationaux et les enregistrent dans un fichier de codification. Après avoir effectué des contrôles préliminaires, les autorités de surveillance du marché envoient les échantillons au laboratoire.

4

Test et remise des rapports de test

Le laboratoire teste les échantillons selon le plan de test convenu et télécharge les rapports de test sur le Wiki. Les autorités de surveillance du marché demandent des éclaircissements le cas échéant et approuvent les rapports.

5

Évaluation des risques

L'expert technique et les autorités de surveillance du marché élaborent des scénarios basés sur des échantillons sélectionnés lors de la réunion de laboratoire et analysent les risques. Les autorités de surveillance du marché effectuent des évaluations des risques sur tous les échantillons qui ne répondent pas aux exigences légales.

6

Téléchargement des scénarios dans l'outil Lignes directrices d'évaluation des risques

Les scénarios développés au cours du projet sont téléchargés dans l'outil Lignes directrices d'évaluation des risques.

7

Mesures adoptées par les autorités de surveillance du marché

Les autorités de surveillance du marché prennent les mesures appropriées sur les produits en question et les signalent sur Safety Gate.

8

Communications externes

Les activités de communication externe sont lancées lors de l'événement de clôture. Celui-ci sera suivi d'une campagne de communication paneuropéenne de 2 à 3 semaines.

Outils

Des **clips audiovisuels** destinés aux consommateurs et au grand public sont produits pour chaque activité spécifique à un produit et le projet CASP 2022 dans son ensemble.

Des **infographies** destinées aux opérateurs économiques sont élaborées pour le projet CASP 2022, pour chaque activité spécifique à un produit.

Des **rapports finaux** sont produits pour chaque activité et pour le projet CASP 2022. Ils sont traduits dans toutes les langues officielles de l'UE, ainsi qu'en norvégien et en islandais.

Canaux

Le matériel de communication est diffusé en utilisant

- [Le site web CASP de la CE](#)
- Les canaux de communication nationaux des autorités de surveillance du marché
- La presse pertinente et d'autres parties prenantes

COMMISSION EUROPÉENNE

Directorate-General for Justice and Consumers
Directorate Consumers
Unit E.4 Product Safety and Rapid Alert System
Email: JUST-RAPEX@ec.europa.eu

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

© Union européenne, 2023.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en oeuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr



Office des publications
de l'Union européenne

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2023
PDF ISBN 978-92-68-03760-7 doi:10.2838/225447 DS-03-23-174-FR-N